

Prise de position de la SCS suite à la décision du Conseil National relative à la motion Noser du 19 septembre 2016

C'est avec consternation que nous avons pris connaissance hier de la décision du Conseil National d'accepter la motion Noser. Le résultat de la votation était très serré et nous remercions les parlementaires qui se sont engagés pour notre cause.

On peut dès lors se poser la question : Et après?

Il va de soi que les priorités concernant la formation des chiens et la formation des moniteurs canins au sein de la SCS ne vont pas subir de changements. Ces formations sont et resteront une de nos tâches principales, à savoir la transmission de connaissances les plus étendues possibles aux propriétaires de chiens actuels et futurs et cela en premier lieu pour le bien-être des chiens !

Pour nous tous en tant que propriétaires de chiens, nous pouvons nous demander si nous devons continuer à suivre les cours.

Il est bien clair que oui. L'obligation de suivre un cours est inscrite dans l'art. 68 bis de l'Ordonnance sur la protection des animaux. Cette Ordonnance doit maintenant être adaptée par l'OSAV et approuvée par le Conseil fédéral. Aussi longtemps que cela n'est pas réglé, nous recommandons à tous les propriétaires de chiens de suivre encore le cours.

À moyen terme, nous continuerons à nous engager pour le modèle qui connaît le succès dans le canton des Grisons et que nous allons promouvoir encore plus intensément à l'avenir.

Les propriétaires de chiens qui ont le BPC avec leur chien ou qui ont passé un examen équivalent ou supérieur bénéficient d'une réduction de l'impôt sur les chiens.

Pour nos moniteurs canins, la question est la suivante: Devons-nous continuer à proposer des cours?

Naturellement la demande va diminuer: mais ici aussi la qualité va continuer à être assurée; les moniteurs canins qui ont suivi leur formation auprès de la SCS bénéficient de larges connaissances, de l'expérience pratique nécessaire et des bases appropriées dans la formation d'adultes. Ces points précisément feront la différence à l'avenir si l'on sait que dans un marché ouvert c'est l'acheteur qui décide. Selon le slogan „Maintenant plus que jamais!“ nous allons continuer à proposer et à développer notre offre de cours, car sur ce marché libre c'est la qualité qui va s'imposer.

Nous allons continuer à travailler dans ce sens pour élaborer des concepts de formation basés sur l'avenir et poursuivre dans cette voie pour maintenir et augmenter la popularité de nos chiens en Suisse.

Société Cynologique Suisse SCS

Hansueli Beer
Président

Andreas Rogger
Directeur